

Chers amis paroissiens,

Vous vous rappelez quels grands travaux importants ont eu lieu avenue de la République en 2019 : il s'agissait de construire la fameuse autoroute de chaleur. Le maire de La Madeleine m'avait adressé un courrier le 2 mai 2019 pour m'annoncer que, « pour compenser les pertes de stationnement pendant la durée du chantier, *la Ville ouvrira le parvis de l'église Notre-Dame-de-Lourdes à un stationnement exceptionnel et temporaire, soit une quinzaine de places.* »

Très vite, j'avais constaté et signalé des "débordements" (et vous les avez forcément constatés aussi, car ils n'ont jamais cessé) : véhicules garés jusque devant la porte de la cantine de Sainte-Geneviève, gênant la livraison des marchandises et le passage des élèves ; stationnement anarchique, 25 à 30 véhicules dispersés sur toute la surface (au lieu de la quinzaine prévue), au point que l'on a vu des corbillards empêchés de manœuvrer normalement devant le parvis de l'église, ce qui a beaucoup choqué les personnes présentes ; impossibilité pour les personnes âgées ou marchant avec peine de s'approcher de l'église en voiture. Ou encore, le passage des voitures sur le revêtement de tomettes le long de l'église a provoqué en peu de temps des dégâts qui semblent irréversibles. Il faut dire aussi le risque encouru par les enfants parfois nombreux qui jouent dans la grande cour intérieure devenue un vulgaire parking (à ma connaissance, une seule collision, heureusement sans dommages, mais faut-il attendre que ce soit plus grave ? Ou faut-il interdire les jeux des enfants ?).

D'après le calendrier joint à la lettre du 2 mai 2019, les choses devaient rentrer dans l'ordre vers la fin du mois de juin 2019. Ayant donc réclamé à plusieurs reprises le retour à la situation antérieure, l'ouverture au stationnement public s'est au contraire éternisée.

Le 7 janvier 2020, on me fit même savoir par mail que le maire souhaitait une ouverture de la cour le matin à 8h00 et une fermeture à 18h00 (on me disait aussi qu'il demandait que je sois celui qui ouvrirait et fermerait les grilles). Il n'était donc plus question d'un « stationnement exceptionnel et temporaire », mais on ne me disait pas pour quelle raison¹.

Dans une lettre du 17 janvier 2020, l'économe diocésain demanda au maire de respecter son engagement écrit du 2 mai 2019, proposant aussi que l'on puisse se rencontrer et s'expliquer, mais autant que je sache, il n'obtint aucune réponse. Et même, à la fin du mois d'août 2020, des panneaux furent apposés sur les grilles par les services techniques municipaux, avec cet avertissement : « ATTENTION. Espace Notre-Dame de Lourdes. Fermé tous les jours de 18h à 8h. Merci de ne pas stationner votre véhicule pendant cette période horaire². »

1 Dans une lettre du 14 juin 2021, soit 18 mois plus tard, un adjoint au maire, a prétexté « la crise sanitaire et la généralisation du télétravail. » Il ne pouvait évidemment pas en être question dans le mail du 7 janvier 2020, bien avant le premier confinement...

2 Que signifie cet avertissement ? Les "télétravailleurs" trouveraient-ils plus facilement à se garer dans les rues de La Madeleine la nuit que le jour ? En fait, les grilles sont toujours restées ouvertes, jour et nuit.

Depuis l'annonce du « *stationnement exceptionnel et temporaire* », il s'est écoulé plus de deux années. Tout récemment, avec les personnes qui participent à la marche de la paroisse, nous avons reposé la question de la fermeture de la grande cour intérieure au stationnement public. Un adjoint au maire, s'est alors empressé de m'écrire pour me faire savoir que d'autres travaux rue du Docteur-Legay et pl. Massenet rendront nécessaire une prolongation de l'ouverture au stationnement de la grande cour intérieure de NDJ au moins jusqu'au 1^{er} octobre 2021 (sa lettre datée du 14 juin, a été postée le 21 et m'est parvenue le 24. Une circulaire destinée aux habitants du quartier et datée du 25 juin a été déposée aussi dans leurs boîtes aux lettres).

Vous êtes nombreux à m'avoir interrogé sur le sujet et à vous être étonnés devant la durée indéfinie de cette situation. Les quelques questions et remarques rédigées ici sont les vôtres autant que les miennes.

- Nous regrettons non seulement que l'engagement écrit du maire (courrier du 2 mai 2019) n'ait pas été tenu, mais encore qu'il n'y ait eu de sa part aucune réponse à nos demandes d'explication (il a fallu attendre une lettre du 14 juin 2021 pour découvrir l'excuse de « la crise sanitaire et la généralisation du télétravail »).
- Nous comprenons difficilement que ni le maire ni aucun de ses adjoints n'ait jamais cherché à savoir quelles conséquences et nuisances le stationnement sans règles décidé par la Ville sur le parvis de NDJ entraîne pour tous ceux qui fréquentent habituellement l'église et les lieux à usage pastoral adjacents. Et s'ils en ont eu connaissance, nous comprenons encore moins qu'ils n'aient rien tenté pour y remédier. Négligence ? Désintérêt ?
- Nous attirons l'attention du maire et de ses adjoints sur le fait que les enfants parfois nombreux qui fréquentent les lieux jouent désormais sur un parking, au milieu des voitures : à nos yeux, c'est là un très mauvais exemple de "densité heureuse".
- Convient-il que le maire arrête seul, sans même en discuter avec le curé et les membres de l'équipe d'animation paroissiale, des horaires d'ouverture et de fermeture des grilles, limitant ainsi pratiquement l'accès des fidèles et autres visiteurs au presbytère, aux salles paroissiales et à l'église ? N'y a-t-il pas là une forme d'arbitraire difficilement acceptable ?

Pouvons-nous espérer que la Ville finisse par considérer que le diocèse, la paroisse, leurs représentants, et toutes les personnes attachées aux lieux dont il s'agit, sont de véritables interlocuteurs, qui méritent qu'on les écoute et les respecte ? Je veux essayer de croire encore que tous, dans le fond, nous sommes désireux de dialogue, capables de nous parler, nous comprendre, nous entendre.

Je vous informerai des suites de cette communication que je ferai parvenir aussi aux responsables concernés, tant à la Ville qu'au diocèse.

Je vous remercie, chers amis paroissiens, de m'avoir lu jusqu'au bout, et vous souhaite fraternellement de passer un bon été.

P. Bruno Minet, curé